PONCEAU, PONT DES MARÉCHAUX (LA SEILLE CANALISÉE)

Bourgogne-Franche-Comté, Saône-et-Loire
Romenay
Chaudron



Dossier IA71001688 réalisé en 2010

Auteur(s) : Virginie Malherbe, Alain Morelière, Aurélie Lallement

Historique

Sur le chemin de halage côté rive gauche, des ponts en pierre avaient été prévus par Emiland-Marie Gauthey. Par manque de moyens financiers, ils ne sont pas inclus dans les chantiers de canalisation mais édifiés en bois. Le bois est remplacé au fil des années par des matériaux entreposés dans les chantiers des écluses. D'après les documents d'archives et les cartes, les travaux s'échelonnent sur tout le siècle, avec un premier chantier conséquent en 1815. Ce ponceau est crayonné sur un plan de nivellement des années 1850 et mentionné sur un plan bornage de 1897 (VNF-direction territoriale Centre-Bourgogne, subdivision de Montceau-les-Mines).

Période(s) principale(s) : 1ère moitié 19e siècle

Description

Aspect actuel conforme à la description donnée dans le devis des ouvrages sur le chemin de halage (Archives départementales de Saône-et-loire, 3S12, 1815). "L'ouverture de ce pontceau sera d'un mètre. Il sera composé d'un massif général de fondation, de deux culées, d'une voûte en plein cintre et de quatre murs verticaux en prolongement des têtes surmontés d'un cordon horizontal. La hauteur depuis le ravier jusqu'au niveau du chemin de halage sera de deux mètres trente centimètres dont un mètre soixante-cinq centimètres sous clef, quarante centimètres de hauteur de clef, et vingt-cinq centimètres de cordon." Il s'agit d'un ouvrage de série dont la typologie change peu au cours du temps.

Eléments descriptifs

Murs : pierre de taille

Informations complémentaires

Thématiques : canaux de Bourgogne

Aire d'étude et canton : Bourgogne

Hydrographie : la Seille canalisée

Dénomination : pont

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Vue d'ensemble.
71, Romenay, lieudit : Chaudron

N° de l'illustration : 20107100554NUC2A
Date : 2010
Auteur : Jean-Luc Duthu
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine